CONCEPTION DU MODULE DE PAIE

Données facultatives :

- Numéro de CNPS
- Compte bancaire
- Nombre d'enfant

Types de contrat

- Durée déterminer
 - o Durée
- Durée indéterminée

Congé

- Annuel
 - Nombre d'enfant
 - Permissions
- Maternité
 - 4 semaines avant l'accouchement

10 semaines après CNPS se charge de payer le salaire durant la période.

Paternité

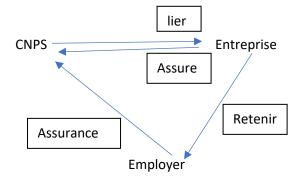
Primes

- Primes fixes
 - o Ancienneté
 - o Primes de transport
 - Représentation
- Primes variables
 - o Rendement
 - o Logement
 - o Assiduité
 - o Récompense

Paie Fin du mois ou à la quinzaine

Avances limitées en fonction du temps au travail 1/3 du salaire au plus

Prêts 1/3 du salaire et crédit



Remboursements des frais sont cotisables pour la CNPS < 1/3 du salaire

CNPS

- Salarial
 - o Pension vieillesses (4,2) % du salaire, Invalidité, décès.
- Patronale
 - o Allocation familiale AF 7% du salaire.
 - o PVID (4,2%) du salaire

Le risque professionnel

• Le risque faible (1,75%) eatbio



Salaire cotisable hormis des frais professionnels

Le PVID est retenu sur le salaire de l'Employer et doit apparaître sur le livre de paie

Eléments:

- Fiscaux
 - o IRS
 - o CAC 10% * IRS
- Le crédit foncier du Cameroun CFC Taxable

Salarier — Salariale 1% du salaire
Employeur — Patronale 1,5% du salaire de base.

- Fond nationale de l'Emploi FNE
 - 1,5% du salaire de base
- La Redevance audiovisuel RAV

Tableau de RAV

• Taxe de développement locale TDL

Tableau TDL

Entête	Salariale	Patronale
SB		
Prime		
Indemnité		
SBI		
1		
Retenues		
IRS		
CAC		
CFC		
FNE		
TDL		

RAV	
PVID 4,2%	
AF	
RD	
SNAP=T1-T2	